

DEC191705DAJ

Décision portant délégation de signature ponctuelle à M. Jean-Yves Marzin, directeur de l'Institut des sciences de l'ingénierie et des systèmes

LE PRESIDENT-DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié, relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, notamment son article 10 ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC130471DAJ du 18 février 2013 portant nomination de M. Jean-Yves Marzin aux fonctions de directeur de l'Institut des sciences de l'ingénierie et des systèmes ;

Vu la décision DEC180533DAJ portant nomination de Mme Magali Couffignal aux fonctions de directrice adjointe administrative de l'Institut des sciences de l'ingénierie et des systèmes ;

Vu les statuts de l'association « Institut pour une culture de sécurité industrielle » régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 et le décret du 16 août 1901 ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Jean-Yves Marzin, directeur de l'INSIS, à l'effet de signer, au nom du président-directeur général du CNRS, l'ensemble des actes relatifs à l'adhésion du CNRS à l'association « Institut pour une culture de sécurité industrielle » au titre de l'année 2019.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Jean-Yves Marzin, directeur de l'INSIS, délégation est donnée à Mme Magali Couffignal, directrice adjointe administrative, à l'effet de signer au nom du président-directeur général du CNRS, l'ensemble des actes visés à l'article 1^{er}.

Article 3

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Paris, le 9 juillet 2019

Le président-directeur général

Antoine Petit

